

b) D'aider les pays en développement à former leur personnel dans les domaines du budget de l'Etat, de la comptabilité, de la vérification des comptes, de l'administration fiscale, de la planification et de la gestion des entreprises publiques, en créant de nouveaux instituts de formation nationaux et régionaux ou en renforçant ceux qui existent déjà, en élaborant des programmes d'études et des programmes de formation pilotes, et en organisant des cours de formation et des séminaires à l'intention des fonctionnaires de rang supérieur.

2030^e séance plénière
3 août 1976

2019 (LXI). Plan à moyen terme pour la période 1978-1981

Le Conseil économique et social,

Constatant avec satisfaction que le Comité du programme et de la coordination a examiné en profondeur le plan à moyen terme pour la période 1978-1981 ⁹⁴,

Notant l'intention du Comité du programme et de la coordination de poursuivre cet examen approfondi, de manière sélective, tant à l'occasion de l'étude du budget-programme pour la période biennale 1978-1979 qu'au moment où il entreprendra l'examen du plan à moyen terme pour la période 1980-1983 ⁹⁵;

1. *Fait siennes* les conclusions et recommandations établies par le Comité du programme et de la coordination et les recommande à l'attention des organes et institutions concernés du système des Nations Unies;

2. *Invite* le Comité du programme et de la coordination à rechercher les moyens de promouvoir la planification concertée des programmes d'intérêt commun au sein du système des Nations Unies, et prie les organes et institutions concernés d'apporter leur entier concours pour cette tâche;

3. *Fait confiance* au Secrétariat pour qu'il continue à faire le maximum en vue de perfectionner la structure du plan à moyen terme, en prenant en considération les observations et recommandations du Comité du programme et de la coordination ainsi que du Conseil, et prie le Secrétaire général de préparer à titre d'introduction au plan à moyen terme, tout en conservant à ce plan sa présentation et son amplitude actuelles, un bref exposé sur les orientations que les activités de l'Organisation des Nations Unies devraient prendre à moyen terme;

4. *Invite* l'Assemblée générale, lorsqu'elle examinera le plan à moyen terme pour la période 1978-1981, à tenir compte des conclusions et recommandations du Comité du programme et de la coordination et des débats du Conseil à sa soixante et unième session;

5. *Recommande* à l'Assemblée générale de donner au Comité du programme et de la coordination, dont le mandat a été élargi par le Conseil, en application de la

⁹⁴ Voir le rapport du Comité sur les travaux de sa seizième session [Documents officiels de l'Assemblée générale, trente et unième session, Supplément n° 38 (A/31/38)].

⁹⁵ *Ibid.*, par. 44 et 45.

résolution 3392 (XXX) de l'Assemblée générale, en date du 20 novembre 1975, un délai suffisant pour s'acquitter de sa mission et de veiller à ce que le Comité reçoive à cette fin une assistance adéquate de tous les organismes des Nations Unies.

2030^e séance plénière
3 août 1976

2021 (LXI). Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Le Conseil économique et social,

Ayant examiné le rapport du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance sur la session qu'il a tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 17 au 28 mai 1976 ⁹⁶,

Notant avec approbation les activités du Fonds,

Profondément préoccupé par l'ampleur des besoins encore non satisfaits des enfants vivant dans les pays en développement,

Encouragé par les possibilités pratiques et effectives qui s'offrent d'améliorer la situation des enfants par l'expansion des services de base dans le cadre de la stratégie du développement,

1. *Approuve* le chiffre de 200 millions de dollars des Etats-Unis comme objectif pour les recettes annuelles de toutes sources du Fonds des Nations Unies pour l'enfance;

2. *Adresse un appel urgent* à tous les gouvernements, particulièrement à ceux des pays industrialisés et autres contributeurs éventuels, pour qu'ils augmentent leurs contributions au Fonds afin que ce dernier puisse accroître rapidement son assistance au profit des services de base destinés aux enfants;

3. *Appelle l'attention* sur la Conférence pour les annonces de contributions au Fonds des Nations Unies pour l'enfance qui est prévue pour le 4 novembre 1976.

2031^e séance plénière
4 août 1976

2022 (LXI). Expansion des services de base fournis par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance dans les pays en développement

Le Conseil économique et social,

Ayant examiné le rapport du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance relatif à l'expansion des services de base en faveur de l'enfance dans les pays en développement ⁹⁷, établi en application de la résolution 3408 (XXX), de l'Assemblée générale, en date du 28 novembre 1975,

1. *Exprime son appréciation* au Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour

⁹⁶ Documents officiels du Conseil économique et social, soixante et unième session, Supplément n° 7 (E/5847).

⁹⁷ E/5848.